



## Les enseignements de spécialité après les épreuves écrites

Approfondir les apprentissages et développer l'autonomie des élèves. Privilégier des pratiques pédagogiques qui favorisent l'engagement des élèves par la préparation du Grand oral et renforcent les compétences attendues dans l'enseignement supérieur.

### Le contexte

Les épreuves de spécialités du baccalauréat se tiennent en mars. Conformément aux notes de service publiées aux Bulletins officiels du 13 février 2020, du 3 décembre 2020, du 29 juillet 2021, du 14 avril 2022 et du 30 septembre 2022, seulement une partie des œuvres et des questionnements associés du programme de spécialité CAV y est évaluable : sur les trois œuvres cinématographiques ou audiovisuelles du programme limitatif, deux seulement, avec les questionnements qui y sont associés, sont supports de l'épreuve terminale de spécialité.

Dégagé de la pression des examens, le troisième trimestre doit contribuer à compléter et à prolonger les connaissances et les compétences essentielles à la maturation du projet de chacun : dans une perspective large, tous les champs du programme méritent d'être exploités avec l'ambition de nourrir la préparation du Grand oral, de réfléchir et de finaliser les projets créatifs en cours, d'affiner le projet d'orientation des élèves. L'adhésion de tous à ce triple objectif est un enjeu fort du troisième trimestre.

### Des modalités variées

La mise en œuvre de toutes les dimensions du programme au troisième trimestre passe par des pratiques pédagogiques – théoriques et pratiques – qui favorisent l'engagement personnel des élèves et le développement des compétences attendues dans l'enseignement supérieur.

La variété des démarches, l'exploration d'activités nouvelles, l'expérimentation de rapports nouveaux avec les œuvres et la création artistique sont donc autant recommandées que la consolidation des acquis pour parachever l'apprentissage des compétences et des connaissances des programmes et entretenir la motivation des élèves.

## La valorisation des compétences orales à partir d'exercices variés et l'accompagnement de la préparation au Grand oral

Portant sur les enseignements de spécialité, les deux questions présentées lors du Grand oral conduisent à approfondir les notions étudiées et à relier les savoirs entre les disciplines. L'ensemble des champs, œuvres et questionnements des programmes de cinéma-audiovisuel peuvent y concourir dans leurs dimensions théorique, philosophique, artistique et culturelle, pratique et technologique, sensible et économique. La préparation de cette épreuve suppose d'accompagner sagement – sans formalisme – la curiosité et le goût des élèves pour tel ou tel aspect du programme, compris dans la plus large extension possible, mais aussi la valorisation des nombreuses situations impliquant la pratique de l'oral : la réalisation d'exercices pratiques et leur dérushage en commun, les échanges interactifs entre pairs, la présentation d'un travail critique, la formulation et reformulation d'un point de vue sur un projet sont à encourager. Ainsi, bien au-delà du Grand oral, c'est bien la formation de compétences humanistes et critiques qui est visée autant qu'une méthode pour construire la pensée et entrer dans l'abstraction par l'oral.

## La finalisation des projets créatifs des élèves en mettant l'accent sur le montage (théorie et pratique du montage)

Dans le cadre de la partie orale de l'épreuve de spécialité, les élèves ont pu présenter et défendre, en mars, leur projet créatif : « Il prend la forme complète d'un court métrage ou d'un fragment finalisé (une ou plusieurs séquences, une partie, un chapitre, etc.) issu d'un projet plus vaste dont ce fragment est réalisé. »<sup>1</sup> Il s'inscrit cependant dans la perspective d'une démarche créative continuée auquel le temps spécifique du troisième trimestre donne tout son sens et sa liberté : tous les aspects du projet, du tournage à la postsynchronisation, peuvent y être pesés et mûris, réfléchis et *in fine* arrêtés. De ce point de vue, une approche systématique de la question du montage (en théorie et en pratique) peut se déployer en profondeur, en reprenant le travail à partir du point où les projets créatifs des élèves ont été captés par l'examen. En lien avec les questionnements « Réceptions et publics (Émotion(s)) », « Transferts et circulations culturels (Motifs et représentations) », « Un cinéaste au travail (Écritures) » et « Art et industrie (Économie(s)) », divers exercices de montage alimentant la pratique des élèves et leurs réflexions théoriques méritent de s'éprouver (montage poétique, narratif, montage des correspondances).

---

<sup>1</sup> Programme de spécialité CAV, classe terminale

## L'organisation des séances de présentation des films : liaison avec les partenaires culturels et initiation à la programmation

Parmi les pratiques spécifiques au troisième trimestre, la question de la monstration ou de la présentation des projets créatifs des élèves tiennent une place privilégiée : la présentation publique – individuelle ou collective – d'un projet de création, en lien avec le cinéma ou la structure partenaires s'inscrit de plain-pied dans les situations d'apprentissage et les expériences des élèves du programme de terminale : « la collaboration réfléchie avec des professionnels et l'interrogation problématisée sur les réalités professionnelles ». Qu'elle prenne la forme d'une séance cinématographique en salle, d'un festival ou d'une exposition, une telle présentation permet de reposer la question de l'adresse d'une œuvre cinématographique, de sa valorisation dans un contexte public, de sa curation, de son prolongement par des débats ou des rencontres : autant d'entrées qui permettent de formaliser une initiation à la programmation en lien avec le questionnement « Réceptions et publics (Émotion(s)) » du programme de terminale.

### Le travail sur le 3<sup>e</sup> film au programme et ses questionnements

Sur les trois œuvres cinématographiques ou audiovisuelles du programme limitatif, deux seulement, avec les questionnements qui y sont associés, sont supports de l'épreuve terminale de spécialité. La troisième œuvre (avec les questionnements qui y sont associés) est bien au programme : le troisième trimestre est le moment privilégié de sa mobilisation pédagogique. Son recours a déjà pu être activé au cours des trimestres précédents, en appui ou contrepoint, mais il prend au troisième trimestre une portée inédite : celle de relance de l'attention et de l'intérêt des élèves via un support nouveau ; celle de liant à toutes les modalités variées précédemment énoncées ; celle de point d'orgue et d'ouverture à toutes les perspectives théoriques et pratiques dessinées au fil de l'année. Ainsi, au-delà d'une approche balisée par des exercices théoriques, c'est bien un rapport nouveau et libre qui est recherché avec ce troisième film, ouvrant notamment sur la question de la cinéphilie et de la réception : toutes les voies encourageant l'appropriation personnelle des élèves sont bienvenues.

### L'affirmation du projet d'orientation

En conclusion du cycle terminal, le troisième trimestre doit ménager l'entrée la plus sereine possible dans l'enseignement supérieur : c'est là l'un de ses objectifs majeurs. Le développement de l'autonomie et de la coopération y contribue prioritairement, tout comme l'initiation aux recherches personnelles. Même si les élèves n'ont pas encore reçu les résultats de la procédure d'affectation, ils conçoivent déjà quelle place les arts et le cinéma-audiovisuel peuvent représenter dans leur projet d'orientation. La rencontre avec des étudiants et des enseignants du supérieur, l'immersion dans des établissements du supérieur, l'échange avec des professionnels trouvent ici une place prépondérante et vivifiante.

## Ressources

Les ressources mises en avant dans ce document sont tout d'abord celles rassemblées dans la page éducol consacrées au CAV : programmes, programmes limitatifs et ressources pour la classe :

- <https://eduscol.education.fr/1679/programmes-et-ressources-en-cinema-audiovisuel-voie-gt>